225

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1908 — N° —

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue le jeudi 14 mai 1908, à 1 heure

Par Charles **TAUBMANN**

Ancien Externe des Hôpitaux.
Médaille de bronze de l'Assistance Publique

RECHERCHES CLINIQUES

SUR LES

CAUSES QUI PARAISSENT FAVORISER LA FORMATION DES SEXES

Président : M. P. BAR, *professeur.*

Juges : MM. QUÉNU, *professeur.*
AUVRAY et DEMELIN, *agrégés.*

PARIS
IMPRIMERIE DES FACULTÉS
A. MICHALON
26, Rue Monsieur-le-Prince, 26

1908

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Doyen	**M. LANDOUZY.**
Professeurs	**MM.**
Anatomie	NICOLAS.
Physiologie	Ch. RICHET.
Physique médicale	GARIEL.
Chimie organique et chimie générale	GAUTIER.
Parasitologie et Histoire naturelle médicale	BLANCHARD.
Pathologie et thérapeutique générales	BOUCHARD.
Pathologie médicale	DEJERINE. BRISSAUD.
Pathologie chirurgicale	LANNELONGUE.
Anatomie pathologique	Pierre MARIE.
Histologie	PRENANT.
Opérations et appareils	QUENU.
Pharmacologie et matière médicale	POUCHET.
Thérapeutique	GILBERT.
Hygiène	CHANTEMESSE.
Médecine légale	THOINOT.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	G. BALLET.
Pathologie expérimentale et comparée	ROGER.
Clinique médicale	HAYEM. DIEULAFOY. DEBOVE LANDOUZY.
Maladies des enfants	HUTINEL.
Clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale	JOFFROY.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GAUCHER.
Clinique des maladies du système nerveux	RAYMOND.
Clinique chirurgicale	LE DENTU. BERGER. RECLUS. SEGOND.
Clinique opthalmologique	De LAPERSONNE.
Clinique des maladies des voies urinaires	ALBARRAN.
Clinique d'accouchements	PINARD. BAR. RIBEMONT-DESSAIGNES.
Clinique gynécologique	POZZI.
Clinique chirurgicale infantile	KIRMISSON.
Clinique thérapeutique	A. ROBIN.

Agrégés en exercice.

MM.			
AUVRAY	CUNÉO	LAUNOIS	NOBECOURT
BALTHAZARD	DEMELIN	LECENE	OMBREDANNE
BRANCA	DESGREZ	LEGRY	POTOCKI
BEZANÇON (Fern.)	DUVAL (Pierre)	LENORMANT	PROUST
BRINDEAU	GOSSET	LŒPER	RENON
BROCA (André)	GOUGET	MACAIGNE	RICHAUD
BRUMPT	JEANNIN	MAILLARD	RIEFFEL (chef des trav. anat.
CARNOT	JEANSELME	MARION	
CASTAIGNE	JOUSSET (André)	MORESTIN	SICARD
CLAUDE	LABRE (Marcel)	MULON	ZIMMERN
COUVELAIRE	LANGLOIS	NICLOUX	

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE

A MA MERE

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR P. BAR

ACCOUCHEUR DES HÔPITAUX

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

AVANT-PROPOS

Avant de commencer ce travail, nous adressons à notre maître M. le Dr Boissard l'expression de nos plus sincères remerciements.

Il a bien voulu nous aider de ses conseils pour l'exécution de notre thèse inaugurale. Nous le prions de vouloir bien agréer la dédicace de ce travail comme un faible hommage de notre profonde reconnaissance.

Nous devons aussi remercier aujourd'hui tous nos maîtres dans les hôpitaux qui tant de fois nous ont prodigué des marques de sympathie et d'affection.

M. le Dr Terrier, professeur à la Faculté, membre de l'Académie de médecine, chez qui nous avons commencé notre éducation chirurgicale.

M. le Dr Hartmann, professeur agrégé chirurgien de l'hôpital Bichat, qui, de notre séjour pendant deux années d'externat à l'hôpital Lariboisière, nous a si largement prodigué son enseignement et près de qui nous trouvons toujours un si bienveillant accueil.

M. le Dr Florand, médecin à l'hôpital Tenon, dont

nous sommes heureux d'avoir été l'élève et qui nous a toujours donné en maintes occasions des marques d'affection et de sympathie.

MM. les Drs Bezançon, Tessier, Michon, Sebileau, Wurtz et Félizet, dont nous avons eu l'honneur d'être élève.

M. le professeur Bar nous fait le très grand honneur d'accepter la présidence de notre thèse ; avec nos remerciements nous le prions d'agréer l'hommage de nos sentiments respectueux.

INTRODUCTION

La question du déterminisme sexuel a toujours été un problème passionnant ; la plupart des auteurs, devant leur impossibilité de trouver des preuves concluantes, ont mis l'étiquette hasard sur ces phénomènes qui sont restés pendant longtemps inconnus, et qui encore à l'époque actuelle ne sont pas complètement expliqués. Est-ce véritablement le hasard qui lance, comme dit Richepin, le spermatozoïde aveugle dans l'ovaire ?

Personne ne croit plus au hasard, tout est réglé par des lois fixes et immuables : la graine qui pousse, la pierre qui tombe, la terre qui tourne, l'enfant qui naît, tout obéit à ces lois mystérieuses que notre curiosité innée tend à connaître, mais est toujours arrêtée à mesure qu'elle s'avance et qu'elle dépasse l'expérience et l'observation.

Cette question du déterminisme sexuel se trouve sur la limite ; elle n'en passionne que davantage les philosophes et les savants. Elles intéressent, comme dit M. Louis

(de Moreuil), le commun des mortels autant que le biologue lui-même.

Nous allons la discuter sans prétention, nous appuyant surtout sur des preuves cliniques et sur les conseils de nos maîtres.

CHAPITRE PREMIER

HISTORIQUE

Depuis la plus haute antiquité, on a discuté sur les causes qui déterminent les sexes. Bien des théories ont été proposées, et un volume ne serait pas suffisant pour faire un historique complet de la question ; mais presque toutes les théories, qui ont été émises sur la sexualité, sont restées dans le domaine de l'hypothèse. Nous n'avons pas plus que les autres la prétention d'avoir résolu le problème, loin de là notre pensée : il est tellement difficile à résoudre que l'on est en droit de se demander, si, dans l'avenir, il sera possible d'émettre des lois précises, nous ne l'avons pas résolu et cependant notre maître, le Dr Boissard, a recueilli un certain nombre de faits cliniques ; il a remarqué qu'il existait une période favorisant un sexe plutôt que l'au-

tre et ce sont ses multiples observations que nous nous proposons de publier.

Inspiré par le Dr Boissard, le Dr Louis Billon, dans sa thèse, a résumé ces diverses théories, il l'a fait d'une façon complète ; aussi n'avons-nous l'intention d'insister que sur les plus importantes.

Déjà dans la Bible, et dans le Talmuld de Babylone, on donnait les préceptes nécessaires pour la création à volonté d'un garçon ou d'une fille.

Il y avait des prières d'usage avant le doux moment de la copulation, n'en parlons pas, ces prières ne sont plus d'usage à l'époque actuelle : parlons seulement des conclusions qui sont les suivantes : « Si l'homme éjacule le premier, il naîtra une fille, si c'est la femme, il naîtra un garçon » ; et plus loin : « Lorsque une femme enfantera la première, c'est à un garçon qu'elle donnera naissance, si l'homme et la femme engendrent en même temps, ils donneront naissance à deux jumeaux. » M. Alexandre Weill, dans un livre intitulé *Les Mystères de l'Amour*, a traduit la Bible et a donné les mêmes conclusions : « Pour avoir des garçons, il faut attendre que la femme désire ardemment son mari, le moment de séparation forcée des menstrues (notons ces mots) est le plus favorable. Pour avoir des filles, il faut au contraire que l'homme surprenne sa femme à l'improviste. » De plus il prétend que l'homme contient en lui le sexe femelle, et la femme le sexe mâle. Mme Oranoskaia a repris cette théorie avec la prétention de l'avoir créée.

Il est évident que cette hypothèse ne repose sur au-

cun fait scientifique ; malgré tout, il existe déjà une constatation ; c'est que, pour avoir des garçons, il faut attendre les jours qui succèdent aux règles, et c'est pourquoi nous en avons parlé si longuement.

Hippocrate attribuait aux testicules, la propriété de donner des germes mâles ou femelles. Le testicule droit engendrait les garçons, le testicule gauche les filles ; Galien, pour une fois, fut en communauté d'idées avec Hippocrate. Le moyen âge admit la même théorie, mais ajouta à la raison anatomique, l'influence des astres et de la lune : au seizième siècle cette idée prévalut et, en 1830, il existait encore des savants qui faisaient intervenir les constellations dans la création des sexes. Descartes ramena la question sur un terrain un peu plus solide, en rattachant les lois, de la sexualité à celles de la mécanique universelle.

En 1672, de Graaf découvrit l'ovule ; c'est alors que commencèrent les discussions sur la sexualité ; ce fut la question à l'ordre du jour, on en parlait dans les salons, et dans les réunions scientifiques : de même lors de la découverte du bacille de la tuberculose, on se figurait avoir trouvé la guérison de la maladie, de même lors de la découverte de l'ovule, le problème du déterminisme sexuel semblait être résolu, car déjà trois ans plus tard Michel Procope Couteau publiait un livre intitulé : *De l'art de créer des garçons*, dans lequel il prétendait que si le père possède des organes génitaux bien constitués, le produit est un mâle ; si c'est la mère, c'est une femelle : il fait intervenir en plus la position de la femme : « Trois fois, dit-il, j'ai fait pencher ma femme

qui désirait un garçon sur le côté gauche, trois fois elle a eu des garçons. » Cette théorie semble plutôt amusante, elle a suscité à un praticien, qui aimait la plaisanterie, la lettre suivante : « Il a été écrit beaucoup de doctes choses sur la façon de procréer à volonté filles ou garçons. Chacun a sa recette infaillible ; j'ai voulu mettre toutes ces recettes en pratique... et j'ai constaté qu'en semblable occurrence, je ne savais guère ce que je faisais. Comme je me suis beaucoup aidé, le ciel a béni mes efforts, et j'ai donné, il n'y a pas plus de trois semaines, le nom d'Octave à mon huitième enfant et non pas huitième garçon, car ma progéniture est panachée : garçons et filles se succèdent en un désordre charmant. Le mari qui couche à la droite de sa femme procrée des garçons et au contraire des filles s'il couche à sa gauche. Or, au lit, je n'ai jamais quitté la droite de ma femme... et j'ai non seulement des garçons mais autant de filles. De telle sorte que je me demande avec angoisse si je ne le suis pas ! » Cette lettre amusante peut être une réponse aux idées de Michel Procope Couteau.

Certains, parmi lesquels André Millon et plus tard Guillon père, attribuent une influence à l'ovaire droit ou gauche. Le fait a été reconnu faux ; il existe de nombreuses observations dans lesquelles après l'ablation d'un ovaire, la femme donnait indifféremment le jour à des garçons ou à des filles.

On a encore fait intervenir le rôle alternatif des ovules aux époques menstruelles. Si la femme a un garçon à la première grossesse, on compte un sexe femelle suc-

cédant au sexe mâle, à partir des règles (retour de couches) qui suivent l'accouchement et ainsi alternativement jusqu'à la prochaine grossesse et on pourra prédire le sexe. Inutile d'insister sur cette théorie, elle ne s'appuie sur aucun fait clinique et le hasard seul peut lui donner raison.

Nous ne voulons pas parler davantage de toutes ces hypothèses, elles ne sont intéressantes qu'au point de vue historique ; ce ne sont que des vues sorties de l'imagination qui sont allées rejoindre... les vieilles lunes.

A l'époque actuelle quatre théories seulement prédominent :

1° Celle de l'influence de la nutrition, suralimentation maternelle favorisant la naissance d'une fille défendue par M. Orschansky ;

2° Celle de l'influence de la nutrition, mais la suralimentation maternelle favorise la naissance d'un garçon (Dr Schenk, de Vienne) ;

3° La théorie du plus faible générateur ou du plus apte (Van Lint, Billon, Louis de Moreuil) ;

4° La théorie de la fécondation pré ou post-menstruelle (Thury, Guiard, Boissard).

M. Orchansky, fut le précurseur de Schenk, car, comme lui, il fit intervenir l'alimentation dans la formation des sexes ; il a esssayé d'établir, d'après mille observations, le cours de l'hérédité dans les familles normales et dans les familles malades, il a étudié dans quelles conditions d'âge, de développement, de santé ou de morbidité des deux parents a lieu la naissance d'une fille

plutôt que d'un garçon. Comment peut-on savoir le sexe de l'enfant qui va naître, à qui ressemblera-t-il ? Il est arrivé à la conclusion suivante : il naîtra une fille plutôt qu'un garçon lorsque la mère sera nourrie d'une façon exceptionnelle, que son état de santé sera bon, l'état de nutrition n'est pas la seule cause qui, pour cet auteur, détermine le sexe ; il y a aussi la tendance à transmettre le sexe au nouveau-né « d'autant plus grande et marquée, que l'un ou l'autre n'est pas plus proche de la maturité, c'est-à-dire qu'il touche de plus près au maximum de développement. Si par exemple la mère a 23 ans, et si elle atteint son maximum de développement à 20 ans, tandis que le père a 35 ans et n'est arrivé au maximum de développement qu'à 26 ans, il y a plus de probabilité pour la naissance d'une fille ; dans le cas contraire, si le père est plus proche que la mère de sa maturité, il y a plus de chance pour la naissance d'un garçon. » M. Orchansky prétend que dans les familles où le premier enfant est un garçon il y a dans la suite prédominance de garçons, et réciproquement. Le garçon ressemble à la mère, et la fille au père. Il cite comme exemple la femelle des abeilles qui donne des reines, lorsqu'elle est suralimentée ; il prétend, pour vérifier sa théorie, que le poids de la fille est supérieur au poids du garçon lors de la naissance (ce qui n'est pas exact), que pour les enfants mort-nés, il y a prédominance de garçons, de même qu'il est plus fréquent de voir deux jumeaux mâles que femelles, la grossesse gémellaire étant un signe de débilité.

Il ajoute encore que le sexe féminin, élément fixe, jouit

d'une sorte d'immunité relative au point de vue de la maladie, qu'elle tend à transformer la maladie organique en maladie fonctionnelle, tandis que le mâle transforme la maladie fonctionnelle moins grave du père en maladie organique.

Schenk, directeur de l'Institut d'embryologie de Vienne, reprend la même théorie en changeant l'ordre des facteurs. Le sang de l'homme renferme 5.000.000 de globules par millimètre cube, le sang de la femme 4.500.000. Par conséquent, plus on cherchera à augmenter le nombre des globules chez la femme enceinte, plus on aura de chance d'élever le nombre des globules chez le fœtus, et d'en faire un être masculin. Il faudra par conséquent donner un régime hématogène, fortifiant à la femme pour qu'elle ait un garçon.

Pour la fille, Schenk a trouvé que souvent l'urine des femmes ayant accouché de filles contenait une quantité plus ou moins grande de sucre ; si on augmente dans son alimentation la quantité de glucose, elle aura un être du sexe féminin, tandis qu'il faudrait plutôt un régime azoté en même temps qu'hématogène pour avoir un garçon et le continuer pendant cinq mois de sa grossesse.

Cette théorie a fait grand bruit, elle a même eu une grande répercussion dans les cours d'Europe. Elle a été tellement remarquée qu'elle a valu à son auteur la mise à la retraite forcée en même temps que d'amères désillusions.

Ce ne sont pas les expériences qui ont fait défaut pour vérifier cette théorie de l'alimentation ; elles paraissaient

même lui donner raison, mais plus souvent en faveur d'Orchansky que de Schenk. Landois a expérimenté sur des abeilles; le sexe femelle est plus fréquent chez celles qui ont une bonne alimentation; Subold donne une plus grande quantité de nourriture aux guêpes, naissance de femelles. Frédéric Houssaye fait la même remarque. En 1873, Mme Reat expérimente sur des chenilles de papillons, même conclusion. Born et Jung opèrent sur deux lots de tétards, l'un reçoit des aliments végétaux, l'autre de la viande de grenouille ; dans le premier groupe, il naît 43 mâles, dans le second 8. Sanjon et le pasteur Bostran de Wissembourg avaient fait les mêmes expériences, mais avec des résultats opposés, M. Cuenot, le distingué professeur de l'École de Nancy, a repris cette étude, il a opéré sur des rats divisés en deux lots, le premier, composé de jeunes individus, a subi une suralimentation excessive, le second lot fut moins bien nourri. Il n'a pour ainsi dire remarqué aucune différence. Aussi il conclut qu'il est très difficile de connaître les causes exactes du sexe, qu'il y a certaines conditions qui nous échappent : âge, tempérament, état social, peut-être aussi un degré dans la nutrition et qu'il est difficile de préciser leur influence.

D'ailleurs on peut répondre que la fécondation chez les animaux, principalement chez les insectes, est bien différente chez l'homme et que les expériences sont souvent contradictoires.

En plus, le sexe, l'enfant étant déterminé bien avant le cinquième mois, comment l'alimentation peut-elle jouer un rôle ?

D'autre part, dans les classes pauvres et les classes riches, on rencontre autant de filles que de garçons ; les femmes de la campagne prennent la même alimentation, ne changent aucunement leur genre de vie, elles sont toujours aussi robustes ; indifféremment les filles et les garçons naissent sans que leur sexe paraisse avoir un rapport avec l'état de santé de la mère ou du père.

On constate aussi l'existence de deux jumeaux des deux sexes chez une femme ayant la même alimentation.

Räuber a étudié le sexe dans les grossesses extra-utérines ; dans ces conditions, le fœtus reçoit une mauvaise nutrition ; il a trouvé autant de fois le sexe mâle que le sexe femelle.

Van Lint et après lui Billon, en 1904, défendent la troisième théorie ; celle du plus faible générateur. C'est le plus faible générateur qui donne le sexe. Un père faible, alcoolique, tuberculeux, ou syphilitique ou dans un état de santé moindre donnera un produit du sexe mâle ; il a noté lui aussi que la fécondation prémenstruelle et l'aménorrhée donnaient une majorité de filles ; il l'explique par la théorie du plus faible générateur. Nous ne la discutons pas parce qu'elle est une explication ; nous ne croyons pas qu'elle doive être généralisée pour tous les cas. Comment faire pour reconnaître le plus faible générateur, chez des gens ayant une santé identique. Je connais pour ma part une famille, dont le père est tuberculeux ; lorsqu'il était en bonne santé, il a eu un garçon, et lors de sa maladie venue incidemment, il a eu une fille. J'ajouterai qu'il n'y a chez lui aucun anté-

cédent héréditaire, et qu'au début de son mariage il paraissait être plus robuste que sa femme.

Le Dr Louis (de Moreuil) soutient la même idée en lui donnant le nom de théorie du plus apte. « Le médecin peut prédire presque à coup sûr et longtemps à l'avance le sexe de l'enfant qui doit naître et à qui des deux parents l'enfant ressemblera plus tard. » Le sexe n'est pas l'effet du hasard ; il existe des lois ignorées ; il s'appuie sur ce fait, c'est que la conservation du type paraît être le plus grand souci de la nature. La constance, la permanence, la fixité, tel est le caractère fondamental de la vie, « loin de tendre à l'évolution, l'espèce humaine la subit » mais il faut que l'espèce se conserve ; par conséquent ce sont les qualités du plus fort, du plus vigoureux qui se transmettront au produit ; l'enfant ressemblera au plus apte. M. Louis cite à ce propos un passage de la préface de la traduction de Darwin de Clémence Royer, qu'il nous a paru intéressant de rapporter dans ce travail : « Les races, dit-elle, chez lesquelles la femme fut la plus craintive pour elle-même, et pour sa progéniture, moins exposée par cela même, ainsi que les familles où l'homme fut le plus fort, et le plus courageux durent nécessairement se multiplier plus rapidement et chasser devant elle les autres races... et la femme devenue de plus en plus faible, passant du pouvoir paternel sous le pouvoir conjugal, sans jamais pouvoir disposer d'elle-même et n'étant élue et choisie pour épouse qu'en raison de sa beauté et de sa docilité, légua de génération en génération à ses filles une passivité d'esprit sinon de plus en

plus grande du moins de plus en plus tranchée relativement à l'activité d'esprit viril sans cesse sollicité au progrès. Si l'homme n'est pas encore plus fort, plus laid, et plus intelligent, il faut l'attribuer à la part héréditaire de beauté, de faiblesse et d'inintelligence qu'il tient de toute sa lignée maternelle ; si la femme réalise jamais l'idéal de suprême beauté, si elle a encore la force de remuer ses membres et de mettre au monde des enfants, si enfin elle n'est pas complètement stupide et abêtie, cela provient sans nul doute de ce que, fort heureusement pour elle, le sang de ses aïeux paternels lui a conservé un peu de force, un peu d'intelligence et en revanche sa bonne part de laideur. »

L'enfant ressemble donc au plus apte. Comme la ressemblance se transmet d'un sexe à l'autre, l'enfant sera donc du sexe contraire au plus apte et lui ressemblera.

Telle est cette théorie, elle s'appuie sur quelques faits, elle est tout à fait identique à celle de Billon. Nous nous permettons de demander à M. Louis de quelle aptitude il s'agit ? Est-ce une aptitude cellulaire ou se rattachant à l'individu, ou aptitude physique, corporelle ? Le fait n'est pas précisé, et comment doser cette aptitude chez deux conjoints ; l'aptitude ne peut-elle pas être égale ou tellement peu différente que l'on ne puisse la distinguer ? Cet article a suscité plusieurs réponses. M. Carrière, entre autres, la préfère, mais fait intervenir l'état de vitabilité du sexe, non seulement pendant la période de conception, mais aussi pendant la période embryonnaire. L'homme féconde et la femme

sexifie selon ses moyens. Pour avoir des femelles, il faut agir par traumatismes répétés, par des substances nocives ; pour les mâles il faudrait avoir recours à une bonne hygiène ; il semble avoir là associé la théorie du plus apte à celle du Dr Schenk. Le fait clinique ne répond pas à cette théorie, car les femmes qui absorbent des poisons dans un but thérapeutique ou quelquefois dans l'intention criminelle de se faire avorter ont indifféremment des mâles ou des femelles. Nous avons souvent vérifié ce fait.

Par conséquent, la théorie du plus apte n'est pas prouvée d'une façon absolue ; aussi l'âge des parents ne paraît pas influer sensiblement sur la reproduction ; l'âge avancé est un signe de non aptitude, tant au point de vue cellulaire qu'au point de vue physique. Giron a fait des expériences à ce sujet. Un troupeau de 300 brebis est divisé en deux parties égales ; le premier lot est bien nourri, sailli par de jeunes béliers, l'autre faiblement nourri, sailli par de vieux béliers : dans le premier lot, il y a 60 0/0 de femelles, dans l'autre 40 0/0 ; on ne peut tenir compte véritablement de cette différence. Comment expliquer le fait de personnes n'ayant que des filles, ou seulement des garçons, avec toujours la même santé.

Darwin cite lui-même le cas d'une jument arabe converte sept fois par des étalons différents et toujours elle ne donna que des femelles.

Il existe encore actuellement une autre théorie préconisée par Renooz. Le père donne, d'après lui, une cellule génératrice qui représente l'élément nerveux,

l'élément sensitif (sexe féminin). La mère donne l'ovule, propriété chimique des globules, il caractérise le système sanguin, le système osseux, musculaire, le sexe mâle. L'apport du père prédominant, ce sont des filles qui naissent de préférence, puisque c'est l'élément sensitif qui est en forte quantité, si c'est l'apport de la mère, ce sont des garçons ; il faut, pour avoir des garçons, que ce soit le germe du père qui commence le travail, le système sensitif prédominant, jusqu'au moment où arrive l'ondée sanguine. La période intermenstruelle de vingt-huit jours est divisée alors en deux périodes de quatorze jours ; dans la première ce sont les filles qui prédominent, puisque l'élément sensitif commence seul le travail, et lorsque l'ondée sanguine arrivera, elle viendra trop tard ; si la fécondation a lieu dans la deuxième période, l'ondée sanguine supplantera la force sensitive, les garçons se formeront à cette période. Par conséquent avant les règles, formation du sexe masculin, après les règles formation du sexe féminin. Cet auteur parle de polarisation sexuelle ; nous n'insisterons pas davantage. Cette hypothèse, qui en est une dans toute l'acception du mot, ne repose sur aucune observation. C'est encore une vue de l'esprit et rien de plus ; d'ailleurs les faits cliniques suffiront pour la réfuter en tant que conclusion.

Telles sont toutes ces théories, et il y en a beaucoup d'autres : quelques auteurs ont fait intervenir le climat, le séjour à la campagne, etc. Certains pensent que le sexe dépend de la pénétration plus ou moins grande de spermatozoïdes dans l'ovule, que les ovules ont

déjà un sexe déterminé dans l'ovaire avant toute fécondation.

« Comme dit M. Le Dantec, quelque idée que nous nous fassions du sexe, nous sommes obligés de constater que les deux sexes existent dans l'œuf fécondé, par suite de sa formation même, que l'un des deux sexes y prédomine, au point de déterminer fatalement, dans le sens mâle ou femelle l'évolution de l'individu qui en sortira : les œufs sont de nature hermaphrodites. »

Le hasard n'y est donc pour rien, il existe des lois, cela est certain, mais les connaissons-nous d'une façon absolue ?

M. Thury, le distingué professeur de Genève, déjà en 1863 nous a fourni une explication scientifique de la ressemblance d'un fils avec la mère, de la fille avec le père, en montrant le rôle de maturité de l'ovule. C'est de la maturité plus ou moins parfaite à laquelle est parvenue l'ovule au moment de la fécondation que dépend le sexe procréé ; il serait féminin lorsque cette maturité n'est pas arrivée à un certain degré, masculin quand elle l'a dépassé.

Le Dr Guiard à la Société médicale du IXe arrondissement a déposé les conclusions suivantes.

« 1° La procréation de l'un ou de l'autre sexe n'est pas un phénomène fortuit, elle obéit à des lois qu'il importe de déterminer.

« 2° Parmi les innombrables théories que l'on a imaginées, la plus rationnelle, la plus scientifique est celle de Thury qui attribue à la fécondation d'un ovule encore incomplètement développé, c'est-à-dire à la pre-

mière phase de sa migration, la genèse du sexe féminin, et au contraire celle du sexe masculin à la fécondation d'un ovule en pleine maturité, c'est-à-dire dans la deuxième phase de son évolution.

« 3° L'évolution de l'ovule correspond normalement au flux menstruel qui en est la manifestation extérieure. Si donc la fécondation a eu lieu avant les règles, elle engendre une fille, et après, un garçon, ou, pour plus de sécurité, il est mieux que cela soit trois ou quatre jours avant, dans le premier cas, trois ou quatre jours après dans le deuxième cas.

« 4° D'autre part, il est évident que l'ovule prématurément fécondé subit plus longtemps que celui qui l'est tardivement l'influence du père, celle de la mère n'étant pas sujette à varier. Ainsi s'explique la ressemblance plus prononcée des filles avec le père et des garçons avec la mère.

« 5° Mais l'évolution n'est pas exempte d'anomalies. Elle s'effectue parfois en dehors des périodes menstruelles : s'il s'agit d'un ovule surnuméraire dont l'évolution peut justement commencer lorsque s'achève celle de l'ovule normal : leur fécondation rend compte des grossesses gémellaires de sexe différent. Mais si la fécondation manque l'ovule normal et ne porte que sur un ovule supplémentaire, il est tout naturel que le produit soit une fille bien qu'elle ait eu lieu à un moment ou d'après les règles, elle aurait dû être un garçon. Une anomalie de même ordre précédant au lieu de suivre la menstruation donnerait un résultat inverse.

« 6° Ces sortes d'exceptions, sans infirmer la loi, four-

niront toujours contre elle un argument sérieux. Il ne faut cependant pas leur attacher plus d'importance qu'elles n'en présentent ; mais il est bon de ne pas perdre de vue leur possibilité. Elles ne sauraient empêcher la loi de s'imposer le jour où l'on aura pu réunir un certain nombre d'observations avec indication certaine de date par rapport à l'époque menstruelle du coït fécondant et comparer la proportion numérique de ceux qui seraient favorables ou contraires. Alors il sera facile de connaître si oui ou non les observations dissidentes ne constituent que des anomalies assez rares, et conformes en définitive à l'état actuel de nos connaissances en physiologie ; mais incapables d'infirmer la règle générale. »

Telles sont ces conclusions et nous avons apporté les observations ; cette théorie paraît être, comme le prétend aussi M. le Dr Boissard, celle qui contient la plus grande part de vérité.

CHAPITRE II

Peut-on créer à volonté des enfants mâles ou femelles.

Peut-on donner des lois absolues précises, permettant la formation des sexes à volonté ? Avec M. le Dr Boissard nous répondrons qu'il y a toujours une très grande difficulté, sinon une impossibilité.

La première objection que l'on peut faire, c'est que la question du déterminisme sexuel rentre un peu dans le domaine métaphysique. On peut vérifier certaines coïncidences, relater certains faits, établir des rapports, mais il y a toujours des surprises, des exceptions et quand il s'agira d'expliquer ce rapport qui n'est pas toujours constant, on pourra le faire, mais il sera impossible d'apporter une preuve à l'appui. Nous ne pouvons pas mieux comparer la question du déterminisme sexuel, qu'à celle de l'existence de Dieu ou de l'âme. Lorsque des épis de blé sont semés et que quelque temps après, nous remarquons à la même place des gerbes ondoyantes, pouvons-nous expliquer le rapport qui existe entre ces deux éléments. Chacun pourra discuter à sa façon, les matérialistes n'oublieront pas de présenter les phénomènes chimiques, comme cause

principale, les spiritualistes feront valoir la force mystérieuse de la finalité que d'autres, religieux, appelleront Dieu. On discutera aussi longtemps que sur les causes qui déterminent le sexe. L'explication que chacun donne est une satisfaction morale. L'homme ne peut pas plus créer des enfants mâles, ou femelles à volonté qu'il ne peut créer un être vivant en dehors des lois naturelles, et dans un autre milieu que celui où il se forme.

La nature a ses procédés, ses lois mystérieuses, qui sont une limite pour la science ; à mesure que l'on apporte des faits, l'explication recule et nous ne pouvons plus rien prouver une fois que nous arrivons dans le domaine métaphysique. Il est évident que si un homme venait prétendre avoir découvert cette loi donnant des résultats certains, il n'y aurait pas de salle assez grande pour contenir les personnes venues pour écouter ses communications ; les rois demanderaient ses conseils pour ne pas manquer d'héritiers mâles, et sa gloire serait immortelle. Aussi la plupart des gens sont sceptiques ; ils pensent que la nature est trop intelligente pour montrer à ses enfants, la façon de faire à volonté des enfants mâles ou femelles ; elle empêche par ce moyen l'existence d'un deséquilibre social qui ne manquerait pas de survenir tôt ou tard et c'est là la deuxième objection que nous nous proposons de faire.

Quoi qu'en disent certains auteurs, les personnes qui désirent un garçon sont en grande majorité. Pourvu que cela soit un garçon, s'écrient les jeunes époux ; ce n'est que lorsqu'ils sont bien pourvus, que peut-être par

amour de changement, à l'âge mûr seulement, ils désirent une fille.

Sur trente femmes que j'ai interrogées à l'hôpital, sur le sexe qu'elles désiraient avant l'accouchement, il y a l'énorme majorité de vingt-cinq qui a demandé le sexe fort. Le danger serait grand, si la réalité remplaçait le désir; ce serait la déchéance sociale à bref délai. Ce serait le début de luttes fraticides. Ce ne serait pas seulement la lutte pour la vie, mais la lutte pour la femme, étant donné sa rareté. La nature a tout prévu, elle apporte un rapport sensiblement égal entre la sexualité masculine et féminine, une auto-régulation continue et ce rapport est nécessaire pour l'existence des lois et lois de l'existence; il est la base de l'humanité et de la civilisation. C'est pourquoi on remarque après une guerre ou une épidémie une prédominance de garçons; est-ce bien à cause du plus faible générateur ! La nature a établi un système de compensations, elle a horreur du vide et elle comble quand il y a lieu, elle compense les pertes, elle est par essence régénératrice. Elle opère de la même façon lorsqu'une petite partie de notre corps est détruite ; une quantité énorme de cellules jeunes se reproduisent, se multiplient et viennent remplacer autant que possible les cellules absentes. Cette surproduction de mâles après les épidémies et les guerres est absolument remarquable ; on a fait des statistiques en 1872, particulièrement en France comme en Allemagne, il y a eu un excédent de garçons. Cleiz rapporte qu'après les guerres de l'empire le nombre des filles pendant une période était si restreint

que l'on commençait à s'inquiéter pour la génération.

La troisième objection qui trouble les recherches des lois de la sexualité est l'hérédité. L'hérédité sexuelle existe d'une façon absolue. M le professeur Prenant dit que l'œuf renferme en lui toutes les potentialités de son développement futur, celle de produire un sexe plutôt qu'un autre, est contenue dans la chromatine au même titre que les autres qualités héréditaires. On peut citer de nombreuses observations.

Je cite celle de ma propre famille qui est la suivante : Le grand-père et la grand'mère ont eu 3 enfants mâles et 2 filles. L'aîné se marie, a 11 garçons et 1 fille ; cette fille a 5 garçons ; le deuxième garçon se marie, a 3 garçons et 2 filles ; le troisième garçon meurt ; la première fille se marie, a 3 garçons et 2 filles ; la deuxième fille a 4 garçons par conséquent on a la majorité de 28 garçons et 7 filles.

M. Boissard cite une famille, la famille H... ; elle se compose de 3 enfants, une fille aînée, une fille cadette et un garçon. La fille aînée se marie et a 5 garçons et 1 fille ; la cadette mariée a 5 garçons ; le fils n'a qu'un enfant, 1 garçon.

Des 5 garçons de la fille aînée, 3 se marient qui ont 7 enfants, 5 garçons et 2 filles ; la fille donne le jour à 2 garçons ; dans cette famille il y a 11 enfants mâles et 7 petits-enfants masculins, soit 18 mâles sur 21 enfants.

Dans la première observation, les parents étaient très robustes, puisqu'ils sont morts le grand-père à 82 ans, la grand'mère à 81 ans, ce qui paraît être en

contradiction avec la théorie du plus faible générateur.

On pourrait citer de même des familles où c'est le sexe féminin qui prédomine.

Nous remarquons aussi la grande difficulté de donner les causes exactes qui déterminent le sexe ; ce que nous pouvons faire c'est de donner celles qui semblent les favoriser ; et pour des raisons métaphysiques, sociales, héréditaires, créer à volonté un sexe d'une façon absolue nous semble être une chose presque impossible.

CHAPITRE III

Théorie de la fécondation pré ou postmenstruelle

Bien qu'il soit très difficile d'énoncer et surtout d'expliquer des lois sur la formation des sexes, il n'en est pas moins vrai qu'il existe certaines conditions qui favorisent un sexe plutôt que l'autre.

La théorie de Thury, reprise par Guiard paraît être la plus vraisemblable. Il semble que le degré de maturité, dans lequel se trouve l'ovule, au moment de l'imprégnation par le spermatozoïde, semble jouer un grand rôle dans la formation du sexe. Nos recherches, nos observations tendent à connaître le sexe lorsque la fécondation atteindra un ovule jeune ou un ovule vieux.

Lorsqu'elle a lieu sur un ovule jeune, non à maturité, c'est-à-dire le plus souvent avant les menstrues le sexe sera de préférence féminin ; si elle a lieu sur un ovule âgé, après les règles (trois ou quatre jours après), le sexe sera masculin.

La fécondation prémenstruelle donne donc une fille, la fécondation postmenstruelle un garçon.

Comment pouvons nous savoir si la fécondation est prémenstruelle. Notre maître M. Boissard a indiqué **les procédés suivants :**

1° Dans les grossesses soit-disant prolongées ou de dix époques menstruelles. Il existe des femmes enceintes qui sont à terme, d'après elles, en se basant sur leurs dernières règles et cependant dépassent ce terme et accouchent un mois plus tard : elles ont donc une grossesse de dix mois ; réellement elles sont enceintes de neuf mois ; seulement il y a eu imprégnation immédiatement avant les premières règles qui ont disparu. C'est une fécondation prémenstruelle. Prenons un exemple: une femme a ses dernières règles le 10 mars, elle devrait accoucher vers le 15 décembre ; or, elle n'accouche que le 15 janvier ; elle a par conséquent **été fécondée du 7 au 9 avril.**

2° On peut aussi reconnaître une fécondation prémenstruelle **dans le cas suivant :**

Une femme paraît être à terme, d'après les dernières règles, et cependant, si on mesure la hauteur de l'utérus, et si après l'accouchement on pèse l'enfant, on constate que réellement la malade était enceinte de huit mois ; une femme a ses règles le 10 mars pour la dernière fois, elle accouche le 20 décembre ; l'utérus n'est pas à terme, l'enfant pèse 2.550 grammes avec un placenta de 400 grammes ; la fécondation a été faite huit mois avant, c'est-à-dire qu'elle a été prémenstruelle et qu'elle a eu lieu du 4 au 6 avril environ.

3° Dans le cas d'un seul coït, avec date certaine, nous avons quelques observations.

4° Dans le cas de conception chez les jeunes mariées une jeune fille a eu ses règles le 10 mars, mais ne se marie que le 5 avril, ses règles ne se montrent pas à la date attendue en raison d'un début de grossesse, la fécondation est nettement prémenstruelle. M. Boissard en a eu quelques-uns dans sa pratique médicale et dans toutes ses observations, la sexualité était féminine, et comme notre maître le fait remarquer, ce fait avait frappé depuis longtemps l'esprit des foules, et il existe un proverbe, connu de tout le monde, qui dit que les garçons font injure à leur mère nouvelle mariée tandis que les filles retardent parce que déjà coquettes, elles font leur toilette. Si les filles retardent, n'est-ce pas une preuve que la fécondation n'est pas portée sur l'ovule des dernières règles, mais sur l'ovule de la première disparition des règles, ce qui revient à dire que la conception est une conception prémenstruelle.

5° Dans le cas de grossesses gémellaires, bivitellines avec sexe croisé. Le cas est plutôt rare. M. Boissard se rappelle trois ou quatre observations qu'il n'a pas notées et dans lesquelles il a remarqué que le poids du fœtus mâle dépassait de 500 à 600 grammes celui du fœtus femelle ; l'ovule femelle a été émis par conséquent postérieurement à celui du garçon ; il a été pondu le second, étant prémenstruel au point de la date de l'apparition des règles, il a évolué selon le type féminin.

5° *Dans l'aménorrhée.* — M. Boissard a aussi remar-

qué que, dans les conceptions de l'aménorrhée, de l'allaitement, il y avait non pas une totalité, mais une grande majorité de filles ; le fait est moins net, et peut-être aussi moins fréquent que dans les fécondations prémenstruelles ; mais les exceptions, c'est-à-dire la naissance d'un enfant du sexe masculin au cours de l'aménorrhée s'expliquent par ce fait que la femme ne s'expose pas tous les jours à être enceinte ; aussi n'est-ce pas toujours une ovule jeune qui est fécondé. Le fait est assez remarquable, les exceptions sont, en effet, plus nombreuses chez les multipares âgées, ayant atteint trente à quarante ans chez lesquelles le coït est beaucoup plus rare que chez de jeunes sujets.

Nous avons fait le relevé des années 1905, 1906, 1907 et nous avons relaté scrupuleusement le sexe du fœtus et le poids de son placenta.

1° Dans les grossesses soi-disant prolongées, ou de dix époques menstruelles ;

2° Dans les grossesses de huit mois, chez une femme qui paraissait être enceinte de 9 mois d'après ses dernières règles ;

3° Dans l'aménorrhée de l'allaitement nous citons deux observations de femmes n'ayant pas eu leurs règles pendant plusieurs années et n'ayant eu que des filles.

Nous remercions M^lle Thomas, sage-femme à la Maternité de Tenon, qui nous a aidé dans la recherche de ces observations.

CHAPITRE IV

OBSERVATIONS

Année 1905-1906

Grossesses soi-disant prolongées ou de dix époques menstruelles

1. — Par...,26 ans,multipare. Dernières règles le 5 mars 1904, enceinte de 9 mois, accouche le 4 janvier 1905. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.300. Poids du placenta, 600.

2. — Hus..., 24 ans, primipare. Dernières règles le 8 mars 1904, enceinte de 9 mois, accouche le 3 janvier. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.130. Poids du placenta, 400

3. — Mor..., 29 ans,secondipare. Dernières règles le 18 mars, enceinte de 9 mois, accouche le 18 janvier. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.000. Poids du placenta, 450.

4. — Ich...,25 ans, multipare. Dernières règles le 24 juillet, enceinte de 9 mois, accouche le 24 mai. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.500. Poids du placenta, 600.

5. — Lar..., 19 ans, primipare. Dernières règles le 25 juillet,

enceinte de 9 mois, accouche le 26 mai. Sexe masculin. Poids du fœtus, 3.310. Poids du placenta, 520.

6. — Taf..., 25 ans, secondipare. Dernières règles le 26 juillet, enceinte de 9 mois, accouche le 30 mai. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.450. Poids du placenta, 570.

7. — Mec..., 30 ans, primipare. Dernières règles le 24 juillet, enceinte de 9 mois, accouche le 10 juin. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.560. Poids du placenta, 660.

8. — Boi..., 26 ans, multipare. Dernières règles le 20 août, enceinte de 9 mois, accouche le 10 juillet Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.260. Poids du placenta, 680.

9. — Sch..., 29 ans, secondipare. Dernières règles le 15 septembre, enceinte de 9 mois, accouche le 1er août. Sexe masculin. Poids du fœtus, 2.550. Poids du placenta, 490.

10. — Lem..., 39 ans, multipare. Dernières règles le 20 décembre, enceinte de 9 mois, accouche le 1er novembre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.760. Poids du placenta, 680.

Femme n'ayant eu qu'un seul coït.

Piv..., 27 ans, primipare. Dernières règles le 30 janvier 1904. Conception certaine le 22 février, accouche le 10 novembre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.550. Poids du placenta, 410.

Grossesses de huit mois chez une femme se croyant enceinte d'après ses dernières règles

1. — Ada..., 30 ans, primipare. Dernières règles le 24 avril, enceinte de 8 mois réellement, accouche le 3 février 1905. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.800. Poids du placenta, 450.

2. — Sch..., 25 ans, secondipare. Dernières règles le 10 mai,

enceinte de 8 mois, accouche le 10 février. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.400. Poids du placenta, 400.

3. — God..., 31 ans, multipare. Dernières règles, enceinte de 8 mois, accouche le 4 mars. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.530. Poids du placenta, 450.

4. — Zug..., 31 ans, multipare. Dernières règles le 10 juin, enceinte réellement de 8 mois, accouche le 10 mars. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.490. Poids du placenta, 80.

5. — Bru..., 28 ans, multipare. Dernières règles le 20 juin, enceinte de 8 mois, accouche le 28 mars. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.780. Poids du placenta, 480.

6. — Duv..., 18 ans, primipare. Dernières règles le 10 février, enceinte de 8 mois, accouche le 10 novembre. Sexe féminin. Poids du fœtus 2.420. Poids du placenta, 480.

Conception dans l'aménorrhée, 1905.

1. — Bro..., 20 ans, secondipare, enceinte de 8 mois, accouche le 9 janvier 1905. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.200. Poids du placenta, 510.

2. — Gro..., 34 ans, secondipare, enceinte de 9 mois, accouche le 15 février. Sexe masculin. Poids du fœtus, 2.950. Poids du placenta, 500.

3. — Mar..., 29 ans, multipare 3, enceinte de 9 mois, accouche le 11 mars. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.950. Poids du placenta, 480.

4. — Mat..., 30 ans, multipare 5, enceinte de 9 mois, accouche le 19 mars. Sexe féminin. Poids du fœtus, 4.130. Poids du placenta, (?).

5. — Eng..., 24 ans, multipare 4, enceinte de 9 mois, accouche

le 22 mars. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.800. Poids du placenta 480.

6. — Chen..., 28 ans, multipare 5, enceinte de 9 mois, accouche le 24 mars. Sexe masculin. Poids du fœtus, 2.850. Placenta, 400.

7. — Gil..., 40 ans, multipare 7, enceinte de 9 mois, accouche le 10 avril. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.500. Poids du placenta, 480.

8. — Guil..., 25 ans, secondipare, enceinte de 9 mois, accouche le 11 mai. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.930. Poids du placenta, 400.

9. — Rous..., 23 ans, secondipare, enceinte de 9 mois accouche le 17 juin. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.510. Poids du placenta, 370.

10. — Rav..., 36 ans, secondipare, enceinte de 9 mois, accouche le 17 juin. Sexe masculin. Poids du fœtus, 3.750. Poids du placenta, 510.

11. — Gra..., 36 ans, multipare 8, enceinte de 8 mois 1/2, accouche le 15 juillet. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.540. Poids du placenta, 470.

12. — Nor..., 25 ans, tertipare, enceinte de 9 mois, accouche le 23 juillet. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.750. Poids du placenta, 630.

13. — And..., 25 ans, tertipare, enceinte de 9 mois, accouche le 3 août. Sexe masculin. Poids du fœtus, 3.200. Poids du placenta, 450.

14. — Jul..., 24 ans, multipare, enceinte de 9 mois, accouche le 7 août. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.950. Poids du placenta, 450.

15. — Par..., 25 ans, multipare, enceinte de 9 mois, accouche

le 16 août. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.950. Poids du placenta, 500.

16. — Gra..., 21 ans, secondipare, enceinte de 9 mois, accouche le 28 septembre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.910. Poids du placenta, 450.

17. — Fén..., 28 ans, multipare, enceinte de 9 mois, accouche le 29 septembre. Sexe masculin. Poids du fœtus, 2.900. Poids du placenta, 500.

18. — Th..., 20 ans, secondipare, enceinte de 9 mois, accouche le 14 octobre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.950. Poids du placenta, 630.

19. — Gue..., 23 ans, tertipare, enceinte de 9 mois, accouche le 24 octobre. Sexe masculin. Poids du fœtus, 3.690. Poids du placenta, 600.

20. — Vin..., 18 ans, secondipare, enceinte de 9 mois, accouche le 24 novembre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.180. Poids du placenta, 410.

21. — Cur..., 21 ans, secondipare, enceinte de 9 mois, accouche le 19 décembre. Sexe masculin. Poids du fœtus, 3.460. Poids du placenta, 680.

22. — Mon..., 25 ans, multipare 3 fois, enceinte de 9 mois. Accouche le 21 décembre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.050. Poids du placenta, 550.

23. — Del..., 36 ans, multipare 9 fois, enceinte de 9 mois. Accouche le 21 décembre. Sexe féminin Poids du fœtus, 3.450. Poids du placenta, 550.

24. — Kul..., 37 ans, multipare 4 fois, enceinte de 9 mois. Accouche le 24 décembre. Sexe masculin. Poids du fœtus, 3.300. Poids du placenta, 660.

Année 1906

Grossesse soi disant prolongée ou de dix époques menstruelles

1. — Leg..., 34 ans, multipare, dernières règles le 25 mars 1905, enceinte réellement de 9 mois. Accouche le 6 février 1906 Sexe masculin. Poids du fœtus, 3.600. Poids du placenta, 560.

2. — Mar..., 26 ans, primipare, dernières règles le 2 avril, enceinte de 9 mois. Accouche le 8 février. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.070. Poids du placenta, 520.

3. — Duj..., 29 ans, primipare, dernières règles le 15 avril. Accouche le 1er mars (enceinte de 9 mois). Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.310. Poids du placenta 600.

4. — Con..., 21 ans, primipare, dernières règles le 1er mai, enceinte de 9 mois. Accouche le 18 mars. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.060. Poids du placenta, 480.

5. — Bru..., 29 ans, primipare, dernières règles le 3 mai. Enceinte de 9 mois. Accouche le 17 mars. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.470. Poids du placenta, 550.

6. — Fix..., 25 ans, multipare, dernières règles le 10 mai, enceinte de 9 mois. Accouche le 16 mars. Sexe féminin. Poids du fœtus, 4.330. Poids du placenta, 200 (hydrocéphale).

7. — Poirier, 25 ans, primipare, dernières règles 6 mai, enceinte de 9 mois. Accouche le 25 mars. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.160. Poids du placenta, 490.

8. — Ed..., 34 ans, multipare, dernières règles le 4 mai, enceinte de 9 mois. Accouche le 18 mars. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.370. Poids du placenta, 490.

9. — Hal..., 36 ans, secondipare, dernières règles le 25 juin,

enceinte de 9 mois. Accouche le 4 mai. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.480. Poids du placenta, 480.

10. — Vil..., 29 ans, multipare, dernières règles le 8 juillet, enceinte de 9 mois. Accouche le 10 mai. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3010. Poids du placenta, 480.

11. — Dog..., 21 ans, primipare, dernières règles août (?), enceinte de 9 mois. Accouche le 23 juin. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.190. Poids du placenta, 470.

12. — Val..., 17 ans, primipare, dernières règles le 25 décembre, enceinte de 9 mois. Accouche le 21 octobre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.680. Poids du placenta, 700.

13. — Pro..., 25 ans, primipare, dernières règles le 27 décembre, enceinte de 9 mois. Accouche le 23 octobre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.270. Poids du placenta, 550.

14. — Aup..., 37 ans, multipare, dernières règles le 1er janvier 1906, enceinte de 9 mois. Accouche le 8 novembre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.680. Poids du placenta, 480.

15. — Ste..., 28 ans, multipare, dernières règles le 8 janvier, enceinte de 9 mois. Accouche le 20 novembre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.090. Poids du placenta, 460.

Femme n'ayant qu'un seul coït.

1. — Lub..., 20 ans, primipare, dernières règles le 6 janvier. Conception le 22 février Enceinte de 9 mois. Accouche le 31 octobre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.270. Poids du placenta, 550.

Grossesses de 8 mois chez des femmes se croyant enceintes de 9 mois d'après les dernières règles.

1. — Dru..., 23 ans, primipare, dernières règles le 28 mars 1905. Enceinte de 8 mois. Accouche le 3 janvier 1906.

Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.550. Poids du placenta, 450.

2. — Bar..., 22 ans, primipare, dernières règles le 15 avril. Enceinte de 8 mois. Accouche le 25 janvier. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.450. Poids du placenta, 470.

3. — Bes..., 25 ans, secondipare, dernières règles en avril. Enceinte de 8 mois. Accouche le 1er février. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.350. Poids du placenta, 480.

4. — Dev..., 22 ans, primipare, dernières règles le 10 mai. Enceinte de 8 mois. Accouche le 28 février. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.770. Poids du placenta, 370.

5. — Lem..., 32 ans, secondipare, dernières règles le 21 mai. Enceinte de 8 mois. Accouche le 28 février. Sexe masculin. Poids du fœtus, 2.470. Poids du placenta, 380.

6. — Luc..., âge (?), multipare, dernières règles en août. Enceinte de 8 mois. Accouche le 16 juin. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.010. Poids du placenta, 360.

7. — Par..., 23 ans, primipare, dernières règles le 22 janvier 1906. Enceinte de 8 mois. Accouche le 28 octobre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.540. Poids du placenta (?).

8. — Bla..., 28 ans, multipare, dernières règles le 20 janvier. Enceinte de 8 mois. Accouche le 1er novembre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.780. Poids du placenta, 410.

Conception dans l'aménorrhée.

1. — Ber..., 29 ans, secondipare. Enceinte de 9 mois. Accouche le 15 janvier 1906. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.600. Poids du placenta, 580.

2. — Par..., 22 ans, multipare (9 mois). Accouche le 8 janvier. Sexe marculin. Poids du fœtus, 2.600. Poids du placenta, 530.

3. — Gib..., 25 ans, secondipare (9 mois). Accouche le 12 janvier. Sexe masculin. Poids du fœtus, 2.700. Poids du placenta, 370.

4. — Ber. ., 27 ans, multipare (9 mois). Accouche le 8 janvier. Sexe masculin. Poids du fœtus, 3.650. Poids du placenta, 550.

5. — Sén..., 30 ans, multipare (9 mois). Accouche le 18 janvier. Sexe masculin. Poids du fœtus, 3.420. Poids du placenta, 480.

6. — Del..., 22 ans, secondipare (9 mois). Accouche le 13 février. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.590. Poids du placenta, 670.

7. — Vi..., 22 ans, secondipare (9 mois). Accouche le 6 mars. Sexe masculin. Poids du fœtus, 3.250. Poids du placenta, 400.

8. — Vau..., 24 ans, secondipare (9 mois). Accouche le 24 mars. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.380. Poids du placenta, 550.

9. — Thy..., 26 ans, multipare (9 mois). Accouche le 11 avril. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.350. Poids du placenta, 650.

10. — Blo..., 22 ans, secondipare (9 mois). Accouche le 21 avril. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.390. Poids du placenta, 610.

11. — Coh..., 20 ans, multipare (9 mois). Accouche le 4 mai. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.200. Poids du placenta, 450.

12. — Car..., 26 ans, secondipare (9 mois). Accouche le 3 mai. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.300. Poids du placenta, 620.

13. — Sil..., 27 ans, tertipare (9 mois). Accouche le 6 mai. Sexe masculin. Poids du fœtus, 3.410. Poids du placenta, 500.

14. — Ne..., 32 ans, multipare (9 mois). Accouche le 15 juin. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.760. Poids du placenta, 500.

15. — Lâm..., 35 ans, multipare (9 mois). Accouche le 15 juin Sexe masculin. Poids du fœtus, 3.150. Poids du placenta, 530.

16. — Bur..., 25 ans, multipare (9 mois). Accouche le 9 juillet. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.950. Poids du placenta, 430.

17. — Sch..., 46 ans, multipare (9 mois). Accouche le 10 juillet. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.550. Poids du placenta, 610.

18. — Cor..., 22 ans, secondipare (9 mois). Accouche le 26 juillet. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.700. Poids du placenta, 400.

19. — Gab..., 23 ans, secondipare (9 mois). Accouche le 10 octobre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.970. Poids du placenta, 550.

20. — Car..., 22 ans, secondipare (9 mois). Accouche le 10 octobre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.130. Poids du placenta, 490.

21. — Mag..., 24 ans, secondipare (9 mois). Accouche le 24 novembre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.640. Poids du placenta, 570.

Année 1907

Grossesses soi-disant prolongées ou de dix époques menstruelles.

1. — Bet..., 22 ans, primipare, dernières règles le 17 février 1906, enceinte de 9 mois. Accouche le 26 décembre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.800. Poids du placenta, 440.

2. — Wei..., 26 ans, secondipare, dernières règles le 11 mars, enceinte de 9 mois. Accouche le 21 janvier. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.420. Poids du placenta, 500.

3. — Cai..., 24 ans, secondipare, dernières règles le 1er mars, enceinte de 9 mois. Accouche le 22 janvier. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.800. Poids du placenta, 480.

4. — Por..., 20 ans, primipare, dernières règles le 15 avril, enceinte de 9 mois. Accouche le 26 février. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.060. Poids du placenta, 480.

5. — Dou..., 19 ans, primipare, dernières règles le 6 mai. Accouche le 1er mars. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.750. Poids du placenta, 440.

6. — Buf..., 42 ans, multipare, dernières règles le 4 mai (9 mois). Accouche le 2 mars. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3480. Poids du placenta, 750.

7. — Bri..., 26 ans, secondipare. Dernières règles le 3 juin (9 mois), accouche le 1er avril. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.020. Poids du placenta, 470.

8. — Sor..., 19 ans, primipare. Dernières règles le 25 mai (9 mois), accouche le 2 avril. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.060. Poids du placenta, 660.

9. — Vio..., 19 ans 1/2, secondipare. Dernières règles le 16 août (9 mois), accouche le 5 juin. Sexe masculin. Poids du fœtus, 4.170. Poids du placenta, 500.

10. — Mar..., 26 ans, tertipare. Dernières règles le 28 août (9 mois), accouche le 7 juillet. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.920. Poids du placenta, 480.

11. — Bou..., 20 ans, primipare. Dernières règles, 4 septembre (9 mois), accouche le 22 juillet. Sexe masculin. Poids du fœtus, 2.250. Poids du placenta, 480.

12. — Bou..., 28 ans, multipare. Dernières règles le 10 octobre (9 mois), accouche le 27 août. Sexe masculin. Poids du fœtus, 3.325. Poids du placenta, 550.

13. — Cal..., 33 ans, multipare. Dernières règles le 30 octobre (9 mois), accouche le 7 septembre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.600. Poids du placenta, 550.

14. — Cor..., 25 ans, primipare. Dernières règles le 20 décembre (9 mois), accouche le 25 octobre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.550. Poids du placenta, 650.

15. — Bon..., 41 ans, multipare. Dernières règles le 15 décembre (9 mois), accouche le 1er novembre. Sexe masculin. Poids du fœtus, 2.870. Poids du placenta, 480.

16. — Gér..., 22 ans, secondipare. Dernières règles le 10 janvier (9 mois, accouche le 19 novembre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 4.150. Poids du placenta, 570.

Grossesses de huit mois chez des femmes paraissant enceintes de neuf mois, d'après les dernières règles.

1. — Leth..., 35 ans, multipare. Dernières règles le 22 mars, enceinte de 8 mois, accouche le 11 janvier. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.740. Poids du placenta, 470.

2. — Her..., 32 ans, multipare. Dernières règles le 5 mars (8 mois), accouche le 5 janvier. Sexe masculin. Poids du fœtus, 2.640. Poids du placenta, 470.

3. — Til..., 30 ans, multipare. Dernières règles en avril (8 mois), accouche le 7 janvier. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.740. Poids du placenta, 390.

4. — Ber..., 17 ans, secondipare. Dernières règles le 1er juin (8 mois), accouche le 1er mars. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.420. Poids du placenta, 450.

5. — Ori..., 16 ans, primipare. Dernières règles le 9 juin (8 mois), accouche le 3 mars. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.300. Poids du placenta, 380.

6. — Rai..., 20 ans, primipare. Dernières règles le 15 mai (8 mois), accouche le 8 mars. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.070. Poids du placenta, 350.

7. — Hoff..., 19 ans, primipare. Dernières règles le 14 juillet (8 mois), accouche le 19 avril. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.570. Poids du placenta, 410.

8. — Ver..., 21 ans, secondipare. Dernières règles le 3 août (8 mois), accouche le 13 mai. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.720. Poids du placenta, 500.

9. — Ger..., 23 ans, primipare. Dernières règles le 20 septembre (8 mois), accouche le 22 juin. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.180. Poids du placenta, 480.

10. — Clo..., 15 ans, primipare. Dernières règles le 17 septembre (8 mois), accouche le 30 juin. Sexe masculin. Poids du fœtus, 2.270. Poids du placenta, 400.

11. — Del..., 28 ans, multipare. Dernières règles le 6 octobre (8 mois), accouche le 4 août. Sexe masculin. Poids du fœtus, 2.570. Poids du placenta, 400.

12. — Vér..., 20 ans, primipare, dernières règles le 12 février (8 mois). Accouche le 25 août. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.440. Poids du placenta, 500.

13. — Rou..., 19 ans, primipare, dernières règles en février (8 mois). Accouche le 26 novembre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.710. Poids du placenta, 470.

14. — Pru..., 19 ans, primipare, dernières règles, le 22 février (8 mois). Accouche le 4 décembre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.870. Poids du placenta, 330.

15. — Mil..., 20 ans, primipare, conception sûre le 30 novembre (8 mois), dernières règles le 30 octobre. Accouche le 3 août. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.440. Poids du placenta, 450.

Conception dans l'aménorhée.

1. — Dev..., 21 ans, secondipare (9 mois). Accouche le 1er janvier 1907. Sexe féminin. Poids du fœtus, 5.060. Poids du placenta, 770.

2. — Lou..., 31 ans, multipare (9 mois). Accouche le 3 janvier. Sexe masculin. Poids du fœtus, 3.020. Poids du placenta, 470.

3. — Lan..., 23 ans, secondipare (9 mois). Accouche le 21 février. Sexe masculin. Poids du fœtus, 3.500. Poids du placenta, 500.

4. — Fil..., 32 ans, multipare (9 mois). Accouche le 5 mars. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.700. Poids du placenta, 630.

5. — Viv..., 37 ans, multipare (9 mois). Accouche le 9 mars. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.130. Poids du placenta, 570.

6. — Lau..., 25 ans, multipare (9 mois). Accouche le 16 mars. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.150. Poids du placenta, 470.

7. Bal...,29 ans, multipare (8 mois 1/2). Accouche le 24 mars. Sexe masculin. Poids du fœtus, 2.570. Poids du placenta, 450.

8. — Mar..., 26 ans, secondipare (8 mois). Accouche le 21 mai. Sexe masculin. Poids du fœtus, 2.320. Poids du placenta, 450.

9. — Sas..., 22 ans, multipare, pas de retour de couches (9 mois). Accouche le 23 mai. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.130. Poids du placenta, 510.

10. — Dut..., 32 ans, secondipare (9 mois). Accouche le 11 juin. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.600. Poids du placenta, 620.

11. — Huj..., 26 ans, multipare (9 mois). Accouche le 2 juillet. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.650. Poids du placenta, 600.

12. — Pie..., 40 ans, multipare (9 mois). Accouche le 10 juillet. Sexe masculin. Poids du fœtus, 2.800. Poids du placenta, 300.

13. — Constant, 29 ans, multipare (9 mois). Accouche le 15 juillet. Sexe masculin. Poids du fœtus, 3.350. Poids du placenta, 550.

14. — Th..., 18 ans, secondipare (9 mois). Accouche le 19 juillet. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.720. Poids du placenta, 400.

15. — Ber..., 24 ans, secondipare (9 mois). Accouche le 29 juillet. Sexe masculin. Poids du fœtus, 3.900. Poids du placenta, 550.

16. — Mey..., 20 ans, secondipare (9 mois). Accouche le 6 août. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.310. Poids du placenta, 600.

17. — Du..., 31 ans, secondipare (9 mois). Accouche le 20 septembre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.100. Poids du placenta, 520.

18. — Del..., 32, six ans, accouchements, six filles, jamais de règle (9 mois). Accouche le 12 octobre. Sexe masculin. Poids du fœtus, 3.680. Poids du placenta, 580.

19. — Bou..., 39 ans, multipare (9 mois). Accouche le 19 octobre. Sexe masculin. Poids du fœutus, 4.480. Poids du placenta, 670.

20. — Jui..., 29 ans, multipare, pas de retour de couche (9 mois). Accouche le 28 novembre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.720. Poids du placenta, 670.

21. — Lem..., 36 ans, multipare (9 mois). Accouche le 10 décembre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2 250. Poids du placenta, 490.

22. — Cha..., 29 ans, multipare (9 mois). Accouche le 15 décembre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.280. Poids du placenta, 530.

23. — Mil..., 28 ans, multipare (8 mois). Accouche le 13 décembre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.550. Poids du placenta, 410.

24. — Mac..., sans règles, six filles (9 mois). Accouche le 15 décembre. Sexe féminin. Poids du fœtus, 4.060. Poids du placenta (?).

Année 1908

Grossesses soi-disant prolongées ou de dix époques menstruelles.

1. — Duv..., 25 ans, multipare, dernières règles le 12 mar (9 mois). Accouche le 20 janvier 1908. Sexe féminin. Poids du fœtus, 4.100. Poids du placenta, 740.

2. — Par..., 25 ans, primipare, dernières règles le 14 mars (9 mois). Accouche le 20 janvier. Sexe féminin. Poids du fœtus 3.350. Poids du placenta, 610.

3. Bre..., 28 ans, primipare, dernières règles le 20 février (?). Accouche le 20 janvier. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.450. Poids du placenta, 600.

4. — Gau..., 23 ans, primipare, dernières règles le 9 mars (9 mois). Accouche le 31 janvier. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.110. Poids du placenta, 610.

Grossesses de 8 mois chez des femmes se croyant enceintes de 9 mois d'après leurs dernières règles.

1. — Va..., 24 ans, primipare, dernières règles le 6 mars (8 mois). Accouche le 1er janvier. Sexe masculin. Poids du fœtus, 2.850. Poids du placenta, 530.

2. — Jol..., 38 ans, dernières règles le 10 avril (8 mois). Accouche le 19 janvier. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.060. Poids du placenta, 350.

3. — Jon..., 27 ans, primipare, dernières règles le 20 mai, (8 mois). Accouche le 17 février. Sexe féminin. Poids du fœtus, 2.430. Poids du placenta, 480.

Conception dans l'aménorrhée.

11. — Ben..., 27 ans, multipare (9 mois). Accouche le 13 janvier. Sexe masculin. Poids du fœtus, 3.050. Poids du placenta, 550.

2. — Bou..., 22 ans, secondipare (9 mars). Accouche le 13 janvier. Sexe féminin. Poids du fœtus, 3.410. Poids du placenta, 480

Nous tenons à ajouter deux observations d'aménorrhée déjà notées d'ailleurs :

Del... *Antécédents héréditaires.* — Père décédé à 32 ans, accident.

Mère à 52 ans (?).

Réglée à 18 ans.

Dernières règles quelques mois avant son mariage. Devient enceinte aussitôt après, depuis n'a jamais été réglée.

Elle a accouché six fois, de six filles vivantes et en bonne santé ; elle a accouché une septième fois dans les mêmes conditions le 12 octobre 1907, elle a eu un garçon.

La deuxième observation est celle de :

Mme Mai... Jeanne, quatorze ans, sans règles.

Père mort à 50 ans, maladie de foie.

Mère vivante.

Réglée à 15 ans.

A eu six filles vivantes, la dernière le 15 décembre 1907.

Résumons :

Nous avons en 1907 :

	Grossesses prolongées de dix mois		*Grossesses de 8 mois (9 mois d'après les dernières règles)*		*Conception dans l'aménorrhée*	
1905	8 filles	2 garçons	6 filles	Pas de garçon	16 filles	8 mois
1906	14 »	1 »	7 »	1 »	13 »	7 »
1907	13 »	4 »	12 »	3 »	15 »	9 »
1908	4 »	Pas de garçon	3 »	1 »	1 »	1 »
	39 filles	7 garçons	28 filles	5 garçons	45 »	25 mois

En somme pour la conception prémenstruelle nous avons l'énorme majorité de cinq fois plus de filles que de garçons, quant à l'aménorrhée, il y a deux fois plus de filles que de garçons.

Mais dans ce dernier cas, les exceptions ne sont pas étonnantes puisque, comme nous l'avons déjà dit, il faudrait que la femme s'expose à être fécondée chaque jour, pour que l'imprégnation se fasse aussitôt la ponte ovulaire.

Expériences sur les animaux. — Nous avons donné des preuves cliniques ; voici ce que donnent les preuves expérimentales. Georges Cornar, ami de Thury, et grand fermier, a obtenu de beaux résultats : « J'ai utilisé, dit-il, sur mon troupeau de vaches les données qui m'ont été fournies confidentiellement par Thury et j'ai obtenu d'emblée sans aucun tâtonnement tous les résul-

tats désirés. En premier lieu dans 22 cas successifs, j'ai cherché à obtenir des génisses ; mes vaches étaient de race Schwitz et mon taureau un pur-sang Durham : les génisses étaient recherchées par les éleveurs et les taureaux ne se vendaient que pour la boucherie, j'ai obtenu les résultats cherchés dans tous les cas.

« Ayant obtenu plus tard une vache pur-sang Durham, il m'importait d'en obtenir un nouveau taureau qui pût remplacer celui que j'avais acheté à grands frais et sans attendre le hasard d'une portée mâle, j'ai fait opérer suivant les prescriptions de M. Thury, et la réussite a de nouveau confirmé la vérité de son procédé ; j'a obtenu outre mon taureau Durham six autres taureaux croisés Durham-Schwitz que je destine au travail.

« En résumé j'ai fait en tout 29 expériences et toutes ont donné le produit recherché mâles ou femelles, je n'ai eu aucun cas de non-réussite. Toutes les expériences ont été faites par moi-même, sans aucun intermédiaire. »

Georges Barral, a étudié la même loi chez les béliers. Ce troupeau appartenait à un fermier impérial de Gérolles dans la Côte-d'Or. La loi fut confirmée sans exception.

Tarnier fit des expériences sur les lapines, il trouva autant de mâles que de femelles.

Coste et Gerbe étudièrent la loi chez les oiseaux, pas de résultats, mais on peut répondre à ces auteurs qu'ils s'éloignent un peu de l'espèce humaine.

La loi se trouva en défaut aussi à l'Institut agronomique de Proskau et d'Eldéna. A Proskau on eut 5 vaches

et 5 taureaux ; à Eldena 1 vache et 4 taureaux. Mais sont-ce des expériences qui peuvent infirmer les faits cliniques apportés, et comme dit le Dr Guiard : « Faut-il se demander si les seconds expérimentateurs ont procédé avec une rigueur moins scrupuleuse, ou admettre que la fécondation pendant la période de rut se rapproche trop des deux grandes phases de l'ovulation ovulaire, ou, conclure que l'hypothèse de Thury ne repose sur aucune base sérieuse et n'a que des coïncidences fortuites et singulièrement heureuses, avec les premières confirmations qu'elles avaient reçues du contrôle expérimental. »

Nous pouvons répondre avec M. Boissard qu'il ne faut pas généraliser trop la loi de Thury, et surtout ne pas l'appliquer à toutes les espèces. Nous pouvons ajouter qu'il est très possible qu'il y ait eu dans le second cas, un défaut d'expérimentation, Georges Cornar ayant opéré sur les indications immédiates de Thury.

CHAPITRE IV

Explication de la théorie

SEXE ET MATURITÉ DE L'OVULE

Il est nécessaire, pour expliquer le fait que la fécondation prémenstruelle donne plus fréquemment des filles que des garçons, de décrire en quelques mots l'ovulation, la menstruation et la fécondation, et d'établir les rapports qui existent entre ces phénomènes et la sexualité.

Ovulation. — Si l'on examine les ovaires, en dehors des menstrues, on remarque des petites saillies au nombre de 14 à 20 qui varient de la grosseur d'un grain de millet à celle d'un pois. Chacune de ces saillies renferme un ovule ; on les appelle vésicules de Graaf ; à un moment tous les vingt-huit jours, il se produit une congestion intense, une turgescence de ces vésicules, puis un éclatement. Cette rupture se manifeste à l'extérieur par un écoulement sanguin qui dure en moyenne quatre à cinq jours. Cette période s'appelle période menstruelle ; après la rupture de la vésicule, il

reste une cicatrice appelée corps jaune qui, si l'ovule reste sans fécondation, devient une petite saillie à peine visible, tandis que, s'il y a fécondation, elle grossit jusqu'à atteindre presque la taille de l'ovaire pour s'atrophier ensuite.

L'ovule sorti peut être alors fécondé; au début de sa progression il n'a pas atteint son complet et parfait développement, il ne se développe que progressivement en parcourant le tiers externe de la trompe, et lorsque au bout d'un certain temps (10 à 12 jours) il a parcouru sa complète évolution, il n'est plus fécondable, il s'entoure d'une couche albumineuse qui interdit l'entrée aux spermatozoïdes, et qui détruit peu à peu l'ovule.

La question importante actuellement est de savoir à quel moment se produit la rupture de l'ovisac. Coste et Gerbe ont fait des expériences sur les animaux ; ils ont remarqué que c'est à la fin du rut que se produit cette rupture. Charles Robin soutient la même idée, et il rapporte à la fin des menstrues l'éclatement de l'ovisac ; au contraire certains auteurs prétendent que l'éclatement peut se faire au début ou pendant les règles. Boerhave et Haller sont de cet avis. Nous reviendrons sur cette question dans le courant de cette étude.

Pendant que l'ovule progresse, il mûrit. La vésicule germinative perd sa membrane ; elle subit la cariokinèse. Un fuseau de segmentation avec amphiaster se forme ; ce fuseau, dit M. Debierre, se porte à la périphérie de manière à présenter l'un de ses asters con-

tre la surface de l'œuf : la cariokinèse s'achevant, l'aster superficiel sort de l'œuf entouré d'un peu de vitellus. Cet aster est le premier globule. Après ce phénomène l'aster qui est demeuré dans le vitellus et qui représente la montée de la vésicule germinative préexistante subit aussitôt, sans phase de repos, une nouvelle division ; un nouveau fuseau avec amphiaster se forme, l'aster se rapproche de la surface de l'œuf, sort de la même façon ; c'est le deuxième gobule polaire. La vésicule germinative rejette les trois quarts de la chromatine primitive. Cette masse se porte vers le centre de l'œuf et elle devient pronucléus femelle.

Formation du spermatozoïde. — Au moment où les tubes de Pfluger deviennent des tubes séminipares, les cellules qui les tapissent, deviennent spermatogonies, spermatocystes, spermatides, puis spermatozoïdes; il est formé d'une tête qui contient le noyau et le centrosome et d'une queue qui lui sert de moyen de locomotion, le noyau aura sa phase de maturité, il subit les mêmes pertes de substances ; c'est alors qu'il est envoyé dans la direction de l'ovule, non pas guidé par le hasard, une sorte d'attraction se produit, il pénètre dans l'ovule ; l'œuf s'entoure d'une membrane d'enveloppe, et la fécondation est accomplie. Le noyau se divise et le travail de formation de l'être nouveau commence. Le spermatozoïde peut-il pénétrer dans l'ovule avant son degré de maturité? La réponse est affirmative ; la pénétration du spermatozoïde, comme l'a décrit M. Bouin dans le *Traité d'histologie* de Prenant peut se réaliser à des moments différents de la maturation et un grand

nombre de recherches ont montré qu'elle ne présente aucun rapport avec le moment de la formation des globules polaires. Ceux-ci sont constitués avant la copulation des cellules sexuelles chez les Échinodermes (Hertwig. Fol.),c'est l'inverse qui a lieu chez les Nématodes. Chez les Mollusques en particulier (Physa fontinalis) cette pénétration se réalise pendant la phase de la première moitié de maturation ; elle peut se produire aussi après l'expulsion du premier globule polaire ; bien plus, dans certains cas, la copulation des cellules sexuelles est une condition nécessaire pour la genèse des globules polaires (Bittchli, chez une espèce de Rhabditis).

Il importe de savoir maintenant si la fécondation se produit à la rupture de l'ovisac, et si c'est seulement à ce moment-là qu'il est fécondable ; nous en avons déjà parlé plus haut, et nous avons remarqué que les avis étaient partagés : il est probable et même certain que l'ovule peut être fécondé avant, pendant ou après les règles ; il arrive souvent que le coït a lieu au début des menstrues, le premier jour de l'écoulement, et que celui-ci s'arrête aussitôt la fécondation faite. Raciborsky a interrogé quinze femmes, il y en eut cinq qui affirmèrent que le coït eut lieu avant les règles ; d'autres affirmèrent avoir été fécondées d'une façon sûre cinq à dix jours après les menstrues. Beaucoup de personnes connaissent ces faits, et ils ne sont pas rares.

Nous avons cité même deux observations de femmes devenues enceintes avant le retour de couches et qui ont eu des filles. Le fait difficile à préciser c'est combien

de jours exactement avant les règles l'ovule peut être fécondé. Les spermatozoïdes mettent, d'après M. Charles Robin, seize heures en moyenne pour aller du vagin à l'ovaire ; ils sont très résistants, ils progressent même pendant l'écoulement sanguin, et malgré cet écoulement, ils guettent l'ovule à sa sortie, et s'ils ont été envoyés deux jours avant les règles, ils pourront féconder cet ovule dans les trois ou quatre jours qui précèdent l'arrivée des menstrues ; la minute ne peut pas encore être précisée d'une façon absolue, ce qu'il faut admettre, c'est qu'elle peut avoir lieu avant la menstruation et après la menstruation ; même bien huit jours après celle-ci, puisque dans la religion juive, il existe une règle qui interdit le coït huit jours avant et huit jours après ; je ne crois pas que la règle ait été suivie à la lettre, mais il existe des gens, religieux, rabbins, qui l'ont appliquée pour eux-mêmes et qui cependant ont eu des enfants. Comme dit M. Guiard, « si nous ajoutons à la période classique postmenstruelle de quatre à cinq jours : 1° les sept à huit jours que lui reconnaissent Raciborsky, 2° toute la durée des règles, soit quatre à six jours, 3° un temps de la période prémenstruelle indéterminé sans doute, mais dont l'existence, sinon la durée ne saurait être contestée, nous arrivons au chiffre de quinze à vingt jours et peut-être davantage pour la longueur totale de la période pendant laquelle un ovule est fécondable. « La vie de l'ovule paraît débuter quelques jours avant les règles, cette durée serait de huit à douze jours », comprenant les quatre jours précédant les règles, quatre jours de durée plus deux ou trois

jours après ; ce serait la phase féminine. La seconde phase, phase masculine, viendrait après ce laps de temps et durerait huit à dix jours. Le sexe féminin serait favorisé dans la période prémenstruelle et menstruelle, tandis que le sexe masculin serait favorisé après dans la période postmenstruelle.

Un autre fait avait frappé tous ceux qui se sont occupés de déterminisme sexuel. Orchansky, Schenk, Billon, Louis, Thury et Guiard, tous ont relaté que le fils ressemblait à la mère, et la fille au père ; chacun hérite non seulement de la ressemblance physique de l'être qui l'a produit mais du sexe contraire au sien, et aussi des qualités morales, et mêmes tares héréditaires morbides. M. Guiard nous explique cette tendance par le fait que l'ovule jeune subit, plus longtemps que l'ovule mûr, l'influence du spermatozoïde ; nous nous permettons d'émettre à ce propos une idée différente qui se rapproche de l'explication donnée par Van Lint et par Billon.

Le *Talmud* déjà avait émis l'idée que la femme contenait en elle le sexe mâle, et l'homme le sexe femelle.

Cette idée a été reprise par plusieurs auteurs, M. Castle a expérimenté sur des insectes, Van Lint lui-même dit que « l'ovaire qui donne à la femme ses caractères féminins serait un organe formant les mâles, et le testicule serait un organe formant les femelles. » Renooz dont nous avons résumé rapidement la théorie dit aussi que le spermatozoïde représente l'élément nerveux, l'élément sensitif, caractérisant la femme, et l'ovule re-

présente l'élément sanguin osseux, caractérisant l'homme Par conséquent cette hypothèse (nous ne la donnons. que comme telle) peut être soutenue.

L'être humain serait hermaphrodite, chacun contient en soi les caractères du sexe opposé au sien. L'ovule renferme la substance mâle, le spermatozoïde la substance femelle.

Si la fécondation a lieu sur ovule jeune, non à maturité ; celui-ci contient une quantité de substance mâle moindre à celle du spermatozoïde, qui, lui, a déjà évolué ; il donnera par conséquent le sexe (femelle) en même temps que ses qualités (ressemblance physique, morale, hérédité morbide).

Si l'ovule est à maturité complète et a même dépassé cette maturité, la substance mâle de l'ovule prédominera en apportant toutes ses qualités.

Par ses différents degrés de maturité peuvent s'expliquer les tendances sexuelles de certains individus.

Supposons qu'il y ait autant de substance mâle que femelle dans chacun des deux éléments, que ceux-ci soient arrivés au même degré de maturité : le sexe ne sera pas déterminé, le produit sera hermaphrodite.

Si au contraire il y a une hésitation, si les deux forces n'ont pas la même valeur, mais se rapprochent de cette égalité de substances, si l'ovule n'est pas arrivé à maturité, mais s'il l'a presque atteinte, ce sera le sexe féminin qui prédominera en ayant reçu cependant les qualités de l'homme ; l'être sera une virago ayant la musculature, le système osseux, les tendances sexuelles masculines tout en étant du sexe féminin ; même au

point de vue intellectuel, cette femme aura une intelligence plus développée, plus apte aux études que la femme ordinaire.

Nous pouvons citer le cas de George Sand, qui avait en même temps que l'allure, le style masculin.

Si l'hésitation se fait en sens contraire, le sexe sera masculin, mais cet homme possédera le caractère, le tempérament, l'allure, les formes extérieures d'une femme en même temps qu'il désirera des êtres de son sexe ; c'est l'homosexuel pédéraste.

Ces idées sont en partie personnelles; aucune preuve ne pourra jamais être donnée; c'est une simple supposition qui peut avoir autant de valeur que toutes les autres.

L'ovule fécondé évolue par conséquent, l'embryon se forme ; mais pendant un certain temps il possède les deux sexes : ce n'est que vers le deuxième mois que les organes évoluent suivant un sexe ou suivant l'autre. S'il doit évoluer vers le type mâle, de l'épithélium germinal se détachent les cordons sexuels, il se forme une couche intermédiaire, l'épithélium se transforme, diminue de hauteur et c'est alors que se différencient les canalicules séminifères et les cellules séminales.

Si l'évolution se fait suivant le type femelle, le début est retardé, l'épithélium germinal conserve ses caractères et c'est à la fin de la grossesse que se différencient les ovules primordiaux.

Évolution vers le mâle.

Début précoce (2 mois).
Formation d'une couche intermédiaire.
Transformation de l'épithélium germinatif.
Évolution achevée de bonne heure.

Évolution vers la femelle.

Début retardé.
Statu quo.
Elle dure jusqu'à la fin de la grossesse.

M. Boissard a pu dire ces mots par lesquels nous terminerons cette étude: « Qu'il me soit permis en terminant d'élever le débat et de porter la question sur un terrain plus général en faisant une excursion dans le domaine philosophique ; l'ovule jeune, au début de sa maturité, est une cellule incomplète, imparfaite puisqu'elle n'a pas encore acquis tout son développement, qu'elle n'a pas parcouru son cycle. C'est pourquoi cet ovule, cette cellule encore imparfaite, lorsqu'il y aura fécondation, donnera naissance à un être faible inférieur, c'est-à-dire à un produit du sexe féminin, à petit squelette, petits muscles, petit cerveau ; c'est là, croyons-nous, une démonstration anatomo-physiologique de la débilité de la femme qui, provenant d'une cellule à développement inachevé, doit se présenter

comme un être provenant d'une cellule qui n'était pas finie.

L'évolution de la cellule comme celui du sexe montre donc que le type mâle est plus précoce, plus rapide, plus complet.

CONCLUSIONS

1. — Il paraît difficile et dangereux de connaître les lois qui régissent ou qui déterminent la sexualité : 1° difficile, sinon impossible à cause du facteur hérédité qui trouble les recherches ; 2° dangereux à cause des conséquences sociales qui pourraient résulter de leur connaissance. Si ces lois nous étaient connues, il s'ensuivrait un bouleversement général des conditions de l'existence civilisée ; on assisterait à l'éclosion de problèmes sociaux nouveaux.

2. — Cependant, s'il est difficile de connaître les lois absolues, on peut constater qu'il existe des conditions qui paraissent favoriser la détermination du sexe :

α) La fécondation prémenstruelle, c'est-à-dire celle qui se produit sur l'ovule jeune aussitôt après la rupture de la vésicule de de Graaf, paraît favoriser la formation du sexe féminin.

β) Lorsqu'il se produit une grossesse au cours de l'aménorrhée, de l'allaitement, le produit est plus souvent une fille qu'un garçon.

Vu : le Président de la thèse
P. BAR

Vu le Doyen :
LANDOUZY

Vu et permis d'imprimer
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris.
L. LIARD

BIBLIOGRAPHIE

BIBLE (Lentique, XII, 2.)

TALMUD. — (Talmud de Babylone traduc. Brahott). Midrasch'Vagikra rabba, section 14 et s.

DE LAUNAY (Cité par *Millot*), 1726.

MICHEL PROCOPE. — L'art de faire des garçons, 1750.

MILLOT. — Art de procréer les sexes à volonté. Paris, 1801.

MOREAU. — Histoire actuelle de la femme.

COSTE. — Développement des corps organiques. Paris, p. 34, 1847.

THURY. — Mémoire sur la production des sexes. Genève, 1863.

COSTE.—Production des sexes. *Ac. des Sciences*, 1re série, p. 739, 1864.

ALEXANDRE WEILL. — Lois et Mystères de l'Amour, p. 53, 54, 55 1867.

LANDOIS. — Notes sur le développement des insectes, 1867.

SAMSON ET BASTIAN. — Influence de la nourriture sur le sexe. *Ac. des Sciences*, 1re sem., page 754, 1868.

SAMSON ET BASTIAN. — *Ibidem*, 2e sem., 51 et 223.

VAN BENEDEN. — Maturité et fécondation. *Bull. Ac. Belgique*, XXXVII, 1871.

A. SAUSON. — Influence du mâle sur le sexe du produit de la gestation. *Bull. Soc. anthrop.*, Paris, t. X, p. 374, 1875.

YUNG. — De l'influence des aliments sur la sexualité. *Ac. Sc.*, 1re sem., page 1125, 1881.

BORN. — Expérimentelle Untersuchungen über die Enstehung der, Geschlechtunterschude. *Breslauer Arztliche Zeitschrift*, 1881.

DEBIERRE. — Manuel d'embryologie humaine et comparée, 1886.

CLEIZ. — Recherches des lois qui président à la formation des sexes, 1885.

SAMSON. — Hérédité normale et pathologique, 1893.

A. SAMSON. — Influence du mâle sur le sexe du produit de la gestation.

ORCHANSKY. — Étude sur l'hérédité. *Saint-Pétersbourg*, 1894.

LEGENDRE. — Art. Hérédité in *Pathologie générale de Bouchard*, tome I, 1895.

BOUIN. — Dans Traité d'Histologie de Prenant. Art. *Fécondation.*

LE DANTEC. — Théorie nouvelle de la vie. Alcan, 1896.

ORCHANSKY. — Hérédité dans les familles normales et dans les familles malades, 1896.

DEBIERRE.— Hérédité normale et pathologique. Monogr. cliniq., 1898.

SCHENK. — Einfluss. auf das Geschlechsverhaltniss beim Meneshen und den holaren Thieren beimflusst., *Ergeb. Anat.*, VII, 697-721.

BARRAL. — In *Chronique médic.*, 1er mars.

CUENOT. — In *Année biologique*, p. 213, 1899.

RAUBER. — In *Année biologique*, p. 214.

HOUSSAY. — La forme et la vie, p. 804.

BASSET. — De la procréation des sexes à volonté. Exposé de la question.

LE DANTEC. — La Sexualité. Paris, Carré et Naud.

ANNA D'ORANOVSKAIA. —L'art de déterminer le sexe à volonté, 1900.

VAN-LINT. — Qu'est-ce qui détermine le sexe ? Paris, 1902.

DISCUSSION SUR LES LOIS DE LA FORMATION DES SEXES. *Journal de Médecine de Paris*, 1903, 2e sem., XV, p. 498.

HAEMENS. — De la procréation des sexes à volonté. *Progrès Médical Belge*, Bruxelles, 1903, V, p. 137.

BOISSARD. — Causes qui favorisent la formation des sexes. Recherches cliniques.

LE DANTEC. — Traité de biologie.

CASTLE. — Sexe, Détermination in *Busandants Science New-Y., et Laulaster*, 1904, t. XIX, p. 389-392.

DICTIONNAIRE DECHAMBRE. — Art. *Fécondation. Sperme, Sexualité* (CH. ROBIN), *Génération* (CARLET et CH. ROBIN), *Natalité* (TOURDES).

BILLON. — Recherches des causes déterminant le sexe. *Thèse Paris*, 1904.

GUIARD. — Nouveaux faits relatifs à la formation des sexes. *Journal de Médecine de Paris*, 1904, p. 148-184.

KUCHKUCK. — Sur la détermination du sexe, *Soc. de Biologie*. Paris, 1905, p. 306, 308.

Article de la « *France Médicale* ». — *Revue critique*. — Recherches des causes déterminant le sexe.

RENOOZ. — La sélection génératrice. Loi déterminant le sexe de l'enfant et ses qualités originelles. *Revue pratique d'obstétrique et de gynécologie*, Paris, 1904, p. 53.

— *Journal de médecine de Paris*, 1904, 2e sem., XVL, p. 463-467.

GINARD. — Nouveaux faits relatifs à la détermination des sexes. *Journal de médecine de Paris*, 1906, 2e sem.

— Nouveaux faits relatifs à la détermination des sexes. *Gazette des maladies infantiles*. Paris, 1906.

TUSARI. — Sui rapporti existente fra la menstruazione ed il principio ade la Gravidenza 1907, 4e série de *Giornale della reole Acad. di Medicina*, p. 296.

LOUIS (de Moreuil). — Déterminisme sexuel et hérédité (Fille ou garçon ? A qui ressemblera-t-il ? Art. in *Chronique médicale*, 1907, p. 476, 480.

ROBLOT, ALIQUIS, GUILLAUME, CARRÈRE. — In Art. éponse aux art. de Louis (de Moreuil), *Chronique médicale*. n° 24, p. 811 et 816.

Imprim. des Facultés, A. MICHALON, 26, rue Monsieur-le-Prince, Paris.